



Expropriation

Ref 8972032

Expropriation

Formations courtes

Perfectionnement	2 jours (14 heures)	Paris
		Lyon
		Lille
		Nantes
		Bordeaux
		Strasbourg

Assurer la maîtrise foncière d'une opération

Les opérations d'aménagement nécessitent régulièrement le recours à la procédure d'expropriation. Cette procédure, souvent mal maîtrisée, est source de difficultés de nature à compromettre le succès final des opérations : limites de la notion d'utilité publique, recherche du ou des propriétaires, fixation du prix...

Objectifs

- Identifier et connaître les modalités de la procédure
- Pratiquer la phase administrative et la phase judiciaire de l'expropriation
- Gérer au mieux le contentieux administratif et judiciaire

Pour qui ?

- Responsables foncier, de l'urbanisme, de l'aménagement
- Responsables juridiques
- Toute personne impliquée

dans une procédure d'expropriation et souhaitant en maîtriser les différentes étapes

Code dokélio : 25296

Prérequis

Connaître les fondamentaux de la maîtrises foncière ou avoir suivi " Les fondamentaux de la maîtrise foncière " (code 72083).

Compétences acquises:

Pouvoir sécuriser une procédure d'expropriation.

Programme

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

La phase administrative de l'expropriation

L'expropriation pour cause d'utilité publique

- Identifier les acteurs de l'expropriation
- Déterminer les biens expropriables
- Bien distinguer l'objet de la déclaration d'utilité publique et l'objet de la déclaration de projet
- Mesurer l'utilité publique d'une opération : l'appréciation par le juge de la notion d'utilité publique

Maîtriser l'organisation de l'enquête publique

- Constituer le dossier d'enquête
- Connaitre les différences et les conditions de mise en œuvre de l'enquête publique Code de l'environnement ou de l'enquête Code de l'expropriation
- Les étapes du déroulement de l'enquête publique et les pièges à éviter
- La clôture de l'enquête publique et ses conséquences
- Le rapport du commissaire enquêteur : contenu du rapport, suite à donner à l'avis émis par le commissaire enquêteur

Étude de cas : analyse de rapports de commissaires enquêteurs

Établir une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

- La compétence pour prendre une DUP
- La nature et les caractéristiques de l'arrêté de DUP et ses effets

Identifier la procédure de cessibilité

- Le dossier à constituer et le déroulement de l'enquête parcellaire
- L'arrêté préfectoral de cessibilité : forme, contenu et effets

Gérer et anticiper les risques contentieux

- Les conditions de recevabilité des requêtes en matière de DUP : délai pour agir, requérants potentiels, moyens invocables...
- Les caractéristiques et les conséquences des annulations de DUP et d'arrêté de cessibilité
- Les risques de restitution des biens ou de dommages et intérêts

Partage d'expériences : échanges entre les participants et l'animateur sur la phase administrative de l'expropriation

La phase judiciaire de l'expropriation

Le transfert de propriété

- Mesurer le rôle du juge de l'expropriation
- Maîtriser les incidences des recours sur l'ordonnance
- Définir le niveau de garantie offert par les droits de rétrocession et de restitution

Gérer au mieux le contentieux de l'indemnisation préalable

- Maîtriser la procédure de droit commun en première instance et en appel : les obligations des parties, le recours à l'expertise, les différentes méthodes d'évaluation

Connaître les cas de difficultés du paiement ou de la consignation, de la prise de possession et de l'expulsion

Partage d'expériences : échanges entre les participants et l'animateur sur la phase judiciaire de l'expropriation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

1460€ HT

1290€ HT

Prochaines sessions

Paris

04 et 05 juil. 2019

04-07-2019

05-07-2019

09 et 10 oct. 2019

09-10-2019

10-10-2019

16 et 17 déc. 2019

16-12-2019

17-12-2019

Lyon
Prochaines sessions

09 et 10 oct. 2019

09 et 10 oct. 2019

09-10-2019

10-10-2019

Nantes
Prochaines sessions

09 et 10 oct. 2019

09 et 10 oct. 2019

09-10-2019

10-10-2019

Bordeaux
Prochaines sessions

09 et 10 oct. 2019

09 et 10 oct. 2019

09-10-2019

10-10-2019

Lille
Prochaines sessions

09 et 10 oct. 2019

09 et 10 oct. 2019

09-10-2019

10-10-2019

Strasbourg
Prochaines sessions

09 et 10 oct. 2019

09 et 10 oct. 2019

09-10-2019

10-10-2019

S'inscrire

[Nous contacter](#)